Pierre, Chevalier de Blandinières (1751 - 1829)

Pierre, Chevalier de Blandinières (1751 - 1829) 1

1. Introduction 1
2. Histoire famille 2
 - La branche maternelle : les de Comère (Toulouse) 2
 - La branche paternelle : les de Blandinières (Toulouse) 2
 - Les de Blandinières à Caussade à la veille de la Révolution 3
 - Accurse, l'aîné 3
 - Le destin présumé de Joseph de Blandinières, cadet 3
 - Les autres membres de la fratrie 4
3. Histoire personnelle : sa carrière militaire 4
 - Le régiment provincial de Montauban, le régiment de Rouergue 4
 - Le régiment de Rouergue : 5
 - 1789 : le début de la Révolution 5
 - Les incidents au Régiment de Rouergue : l'exil 1790 ou 1791 ? 5
 - La fuite de Pierre de Blandinières 6
 - Les armées des Princes et de Condé 7
 - La bataille d'Oberkamlach le 13 août 1796 8
 - La suite de la carrière de Pierre de Blandinières 8
 - Le sort des Blandinières restés à Caussade ou à Cantemerle 8
 - 1790 : Les troubles en Quercy 8
 - 1792 9
 - 1793-1794 10
 - Consulat et Empire 10
 - La Restauration 11
 - le 1er mandat 1821-1826 aux côtés d'Alexandre de Guintrand. 11
 - 2ème mandat 1826-1831 aux côtés de Jean Limayrac. 11
4. Les de Blandinières à Caussade après 1830 11
5. Epilogue 12
6. Note les Mousquetaires du roi racontés par le Général Susane à la fin du XIXe 12
7. Remerciements 13

1. Introduction

Pierre de Blandinières surgit en 1824 dans l'histoire locale de Caussade (Tarn et Garonne), époque de sa nomination par Louis XVIII en tant qu'adjoint d'Alexandre de Guintrand, ex-comte de Lapenche, maire[1]. Il semble que celui-ci, né à Lavaurette en 1767, ne soit revenu en Quercy, que pour récupérer ce qui restait de son patrimoine avant de s'installer définitivement à Toulouse. Au contraire, la famille de Blandinières est restée solidement ancrée sur le territoire et réside jusqu'à la moitié du XIXème siècle au moins, à Caussade ou dans les environs.

Les parcours des deux hommes sont ceux de représentants de la noblesse, qui se sont opposés à la Révolution. Ils partagent la caractéristique d'avoir été contre-révolutionnaires, émigré pour Pierre de Blandinières, et leurs familles ont subi les conséquences diverses de ce statut. La Restauration sera une brève parenthèse, où ils se retrouvent tous deux à la tête de l'administration de la ville. Les éléments sur la famille de Blandinières, permettent d'approcher quelle place savaient retrouvée ces familles nobles présentes à la fin de l'Ancien Régime après la longue période tourmentée s'achevant par la chute de Napoléon Ier. Pierre de Blandinières a appartenu à ces nombreux Caussadais qui, en cette fin de XVIIIe, ont beaucoup voyagé : avec le négoce, la deuxième carrière qui imposait le voyage au long cours était celle de militaire. Pour les

[1] Voir Bulletin AVCP, 45-48.

C. LENGLET

officiers, leurs postes étaient l'apanage de la noblesse depuis 1781. Son régiment fut engagé dans le contrôle de la Corse, une partie dans la guerre d'Indépendance. Le régiment de Rouergue ait été principalement affecté au soutien des troupes embarquées, le parcours d'officier de Pierre de Blandinières dans l'armée de Condé (à partire de 1792) l'a plus tard amené en Europe du Nord, jusqu'à la Russie.

Son titre de Chevalier indique qu'il était un cadet. Seul l'aîné héritait du titre, quand il y en avait un , et des biens. Sa famille n'était manifestement pas des plus fortunées (du moins en termes de liquidités et dans le Quercy). Sa situation au moment de la Révolution était donc différente d'autres nobles de sa génération autour de Caussade, tel Aexandre de Guintrand, unique héritier de plusieurs seigneuries, d'oncles fortunés (les Lacombe, marquis de Monteils et de Bonnac) et qui devait envisager la poursuite d'une ascension sociale entamée par son père, officier de valeur, à la génération précédente. Pierre de Blandinières était le deuxième de 4 fils ayant atteint l'âge adulte, dans une nombreuse fratrie au sein d'une famille où au moins 8 enfants naquirent à sa génération. Son père, Philippe André de Blandinières, servit, lui, dans le corps des Mousquetaires du Roi. Le dernier descendant des Blandinières de Caussade à porter le nom, dont nous ayons trouvé la trace, est mort Marquis de Blandinières à Labarthe Bleys (Tarn) au début du XXe siècle, après une carrière qu'il acheva comme enseigne de vaisseau en 1869[2].

Pierre de Blandinières fut royaliste et résolument en opposition, dès le début des événements. On peut l'affirmer sans risques au vu de son engagement dans l'armée de Condé. Il n'a saisi aucune des opportunités pour rentrer avant 1801.

Il naît le 24 mars 1751 à Cantemerle[3]. La famille de Blandinières accueille de nombreux enfants. En 1782[4], l'on sait que plusieurs étaient décédés ; c'est l'année où les parents de Blandinières, réalisant les énormes imprécisions des registres baptismaux durent intenter une procédure devant l'intendant à Montauban pour faire rectifier les inscriptions totalement fantaisistes. (On en trouve la transcription dans les registres tenus par le curé de Saint Laurent de Sénezels)..

2. *Histoire famille*

La branche maternelle : les de Comère (Toulouse)

Il s'agit d'une famille toulousaine, issue de la noblesse du capitoulat. Le premier noble de cette famille dont on trouve trace est Géraud, bourgeois, capitoul en 1614 ; vient ensuite Pierre de Comère, bourgeois, capitoul en 1624. Les de Comère, compteront un mousquetaire du roi au XVIIIe et un garde du roi en 1790. Un de Comère « au pays de Rivière Verdun, fut maintenu dans sa noblesse, comme descendant de capitoul, par M. le Pelletier, intendant de Montauban, le 13 décembre 1698[5].. » Le prénom Pierre se transmet de génération en génération. L'on ignore si Barthélémie de Comère, mère de Pierre, était issue de la branche locale (Verdun), mais il est avéré qu'elle s'est mariée à Toulouse en l'église de la Dalbade, le 28 septembre 1747[6]. En Quercy, les de Blandinières apparaissent comme ayant un statut plutôt modeste. Ce n'est pas le cas de tous les de Comère à Toulouse : Adrien, Joseph de Comère, baron de Labastide-Beauvoir, jouissait d'un revenu de 15 000 livres avant la Révolution, tombé à 3 000 durant celle-ci[7].

La branche paternelle : les de Blandinières (Toulouse)

La famille serait venue d'Auvergne (?) et installée à Toulouse depuis le XIIIème siècle. Elle a donné plusieurs capitouls à la Ville de Toulouse entre 1575 et 1693 (dont Pierre de Blandinières, seigneur de Fortic, avocat au Parlement, consul en 1670, en 1693)[8] L'un de ses membres Gabriel de Blandinières, religieux de l'Ordre de la Merci, Docteur de la Sorbonne et de Salamanque, joua un rôle politique au service des Bourbons à la

[2] Matricule LH/254/34, Base Léonore, Ministère de la Culture.
[3] AD 82, 3 E 131-2, p 15.
[4] Date où le registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Cantemerle enregistre un jugement rectificatif d'Etat Civil à la demande des parents.
[5] Alphonse BREMOND, Nobiliaire toulousain, Toulouse, Bonnal et Girac, 1863 p 228-229.
[6] AD 82, registre BMS paroisse de Saint Laurent de Sézenes, 1782.
[7] AM Toulouse, Baron R. de BOUGLON, Les reclus de Toulouse sous la Terreur : registres officiels, Privat, 1895, p. 90.
[8] Me J. RAYNAL Histoire générale de la Ville de Toulouse avec une notice des hommes illustres… - Forest Toulouse, 1759.

C. LENGLET

Cour d'Espagne, finit sa vie comme prédicateur de Louis XIV qui le récompensa sur l'évêché d'Agde. (NDLR : le capitoulat confèrait la noblesse.)

Il semble qu'ils se soient implantés dans la région de Caussade au début du XVIIIe, où Philippe André de Blandinières, père de Pierre, est seigneur de Cantemerle à Molières. Philippe André de Blandinières a servi dans les Mousquetaires du Roi (situation si ce n'est rentable, tout du moins prestigieuse, puisqu'il s'agissait des Gardes personnels du Roi, voir note en fin d'article). On trouve également dans l'Etat des Pensions de 1790, un Dominique de Comère, mousquetaire du Roi, pensionné à la suite de la dissolution des Mousquetaires (probablement un frère de Barthélémie de Comère). Il sera d'ailleurs emprisonné durant la Révolution à Toulouse[9]. Il est probable que les de Comère et les de Blandinières, aient eu la pratique de servir de génération en génération dans le même corps et de s'y marier, comme beaucoup. Une branche de la famille s'était installée dans l'Ariège, à Bonnac puisqu'on y trouve des de Blandinières dès la fin du XVIIe.

Les armes des de Blandinières : de gueules (rouge) à trois épis de blé d'or, liés du même, au chef cousu de pourpre chargé de trois billettes d'argent[10].

Les de Blandinières à Caussade à la veille de la Révolution

Il est plus que probable que les de Blandinières menaient la vie des nobles de province, propriétaires ruraux, se partageant entre Cantemerle, Montauban (où Pierre de Blandinières disposait d'un logement à la Révolution) et Caussade. C'est que suggère le registre des délibérations de la municipalité de Caussade, où le 11 août 1792, on constate que la mairie doit « 210 livres à Blandinières pour la maison habitée par les cavaliers de la gendarmerie nationale[11] ». Leurs revenus semblent modestes. Les revenus de Barthélémie de Comère de Blandinières sont portés à la somme de 800 livres de en 1793 quand les autorités établissent les dossiers individuels des personnes emprisonnées à Montauban.

A part pour leur fils aîné, leurs alliances restent essentiellement tournées vers la proche région, jusqu'à Montauban. Les de Blandinières entretenaient des liens amicaux avec d'autres familles de Montauban, puisqu'en 1773, Philippe André de Blandinières est témoin de la signature du contrat de mariage de Jacques de Molières[12] (qui achètera plus tard la seigneurie de Monteils). Il est évident à la lecture des actes d'état civil, en particulier de naissance, que la fortune des de Blandinières et leur cercle d'alliés est modeste. En effet, on ne trouve chez les de Blandinières pas de parrains et marraines de la haute aristocratie, essentiellement des proches directs. C'est le cas de Pierre, dont le parrain est son oncle de Comère et la marraine l'une de ses tantes paternelles, Catherine de Blandinières. Ce cas de parrainage dans la proche famille est celui de tous les membres de la fratrie.

Accurse de Blandinières, l'aîné

C'est l'aîné, Acurse de Blandinières, seigneur de Lalande, qui est titré à la mort de son père et qui a concentré tous les efforts d'ascension sociale. Il épouse par contrat devant notaire en 1782, Jeanne Dubois de Saint-Hilaire (de la sénéchaussée d'Uzerche en Corrèze[13]). Le 2 décembre 1783, naît Rose Marie Magdelaine de Blandinières, fille d'Accurse et de Jeanne. Parrain : son grand père Philippe André de Blandinières et marraine Magdelaine de Caumont, veuve de Jean Baptiste de Menigoute, seigneur de Saint Mexant (Maixent dans les Deux Sèvres ?). Il ne choisit pas la carrière militaire.

Le destin présumé de Joseph de Blandinières, cadet

Comme dans de nombreuses familles du Quercy, l'un des cadets de Blandinières est parti chercher fortune au loin, dans la colonie qui exerça tant d'attractivité dans la région, Saint-Domingue (Haïti).

[9] AM Toulouse,

[10] Gustave CHAIX D'EST-ANGE, Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle 1903-1929, T. 2, p. 356.

[11] NDLR : nous ne l'avons pas identifiée

[12] Carole BONNET, Les « De Molières », derniers seigneurs d'Espanel (1773-1862), Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, 2000, p.205.

[13] Département de la Corrèze, Inventaire-Sommaire Des Archives Départementales Antérieures À 1790, T. 3, Tulle, 1889, p. 8.

Les archives de l'Amirauté de Guienne à Bordeaux conservent à la date du11 novembre 1777 un certificat de catholicisme, enregistré pour Joseph de Blandinières, natif de Saint Laurens en Quercy (paroisse de Cantemerle), écuyer, (« titre » utilisé dans la noblesse par les cadets). Il a 21 ans et embarque, en compagnie de Louis de Poulard Puychemi (du Périgord), sur le navire « Le Président Le Berthon » en partance pour le Cap[14] (NDLR : il s'agit du Cap Français, ville située au Nord de l'île d'Haïti, dans de la colonie française de Saint Domingue). Aucune mention d'appartenance à un régiment n'est portée. L'un des de BLANDINIÈRES était donc déterminé à se faire un destin ailleurs que dans le Quercy. L'on ignore ce qu'il a fait au Cap et quand il est revenu (si il est revenu). Son nom n'apparaît pas dans les listes de colons, propriétaires ou non, à Saint Domingue avant la Révolution que nous avons pu consulter[15]). Il n'apparaît pas domicilié à Montauban en 1793, d'après les dossiers révolutionnaires. Par contre on trouve, en 1796, un Blandinières installé raffineur (de sucre) à Saint Domingue, obligé de fuir pour Cuba. En 1809, il est « à la tête de l'engin à sucre « Dolorès » de Don Antonio Morejon y Saso dans le district de Guanajay[16] (à Cuba). » (NDLR : Guanajay est une ville est située dans la province d'Artemisia, à une soixantaine de kilomètres au Sud-Ouest de la Havane.) L'auteur de l'article, Alain YACOU, étudie le devenir des émigrés français à Cuba à partir de la révolution à Saint-Domingue et qualifie de remarquable la réussite de « Joseph Blandinières » . L'on ignore s'il est revenu en France, quand et où[17], puisque les Français réfugiés à Cuba, eurent des difficultés à obtenir un statut protecteur et beaucoup fûrent forcés de quitter l'île au début du XIXe quand Napoléon entra en conflit avec l'Espagne (1808-1813) – en 1809 pour la plupart[18].

Les autres membres de la fratrie

Le cadet des frères deviendra prêtre. Pierre de Blandinières s'engage dans l'armée (peut-être 1762). Deux des trois sœurs qui ont atteint l'âge adulte sont religieuses à Montauban. La troisième est célibataire à la Révolution, alors qu'elle est âgée de 31 ans, ce qui pour l'époque et le célibat, est beaucoup. Les de Blandinières, comme tant de familles nobles peu fortunées, n'ont pas pu contracter de mariages satisfaisants pour chacun des membres de leur nombreuse progéniture, destinée à assurer la continuité de la lignée.

Le 3 octobre 1786, le père de Pierre, Philippe André décède au château de Cantemerle[19].

3. *Histoire personnelle : sa carrière militaire*

Pierre de Blandinières, comme les cadets deuxièmes dans l'ordre de succession sous l'Ancien Régime, choisit la carrière militaire. Il n'intégra pas le corps des Mousquetaires du Roi, ni un régiment de ligne (probablement trop coûteux pour les moyens familiaux) mais la milice provinciale. Sous l'Ancien Régime, les troupes provinciales ou milices n'étaient pas tenues en grande estime par les troupes dites réglées ou professionnelles. Elles étaient formées par désignation des paroisses et n'étaient pas permanentes. Les cas d'exemption étaient extrêmement nombreux. Le résultat était qu'elles étaient mal formées, mal équipées. On était loin d'une carrière prestigieuse. A partir de 1774, la règle était que les officiers devaient être natifs et résider dans la province.

Le régiment provincial de Montauban, le régiment de Rouergue

Son dossier de pension militaire indique qu'il a débuté sa carrière dans le régiment provincial de Montauban, le 1er janvier 1771 (à 20 ans) avec le grade de lieutenant. C'est un Malartic qui est major du régiment en 1772[20]. (Les Malartic sont une ancienne et puissante famille du Quercy, noble depuis le XIIIe,

[14] AD 33, 6 B 56, p 59.
[15] Site Internet : http://www.domingino.de (site privé d'informations historiques sur les anciennes colonies d'Amérique Latine.)
[16] Alain YACOU, La présence française dans la partie occidentale de l'île de Cuba au lendemain de la révolution de Saint-Domingue, Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 74, n°275, 2e trimestre 1987. Economie et société des Caraïbes XVII-XIXe s. (1re Partie) p. 149-188.
[17] Son nom ne figure pas dans les listes de colons que nous avons consultées, ni dans l'index des noms des propriétaires indemnisés dont les dossiers se trouvent aux Archives nationales et en cours d'élaboration en 2010.
[18] C'est la consultation de la série F7 (police générale) des Archives Nationales qui contient les interrogatoires et demandes de passeports d'émigrés rentrés en France à partir du Consulat qui pourrait peut être apporter des réponses ou BB1 : liste d'émigrés, radiations...
[19] AD 82, 6 E 131-2 p. 10.
[20] SHD, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, CGM 1764.

C. LENGLET

originaire de l'Armagnac, passée en Agenais. Ils sont comtes de Montricoux depuis la toute fin du XVIIe ou le début du XVIIIe.)

Depuis 1767, la durée du service est de 6 ans dans les milices pour les hommes de troupe. L'on peut intégrer à partir de 18 ans. Le service n'est pas permanent. Les hommes sont convoqués en « assemblée » dont la durée est fixée par le roi. En 1774, Louis XVI prend une ordonnance qui organise précisément les milices.

Le régiment de Rouergue :

En 1779 (le 23 juillet), Pierre de Blandinières passe au Régiment de Rouergue. Il est capitaine au « Bataillon de Garnison »[21]. Les bataillons de garnison étaient ceux qui demeuraient dans les provinces quand le reste du régiment se déplaçait. Rien ne le destine à une brillante carrière dans les armes.

Le régiment de Rouergue existe depuis 1667. « … Quand les Corses prirent les armes en 1769, […] En juin, Rouergue contribua à la prise de l'Ile Rousse, où se trouvaient l'artillerie et tous les magasins de PAOLI, et à la complète soumission de la Balagne. Rouergue débarque à Toulon le 1 er octobre 1770 et va tenir garnison à Avignon. Il passe de là à Metz en novembre 1771, à Lille en octobre 1772, à Gravelines en avril 1773, à Thionville en octobre 1775, à Phalsbourg en octobre 1778, à Arras et Aire en mai 1779 et à Dunkerque au mois d'août suivant. Un détachement embarqué dans ce port sur une division de 3 frégates chargée de croiser la mer du Nord, se trouva, 27 avril, au combat soutenu par cette division contre 4 frégates anglaises : le lieutenant de Lauture (un Bonal du Quercy ?) fut tué sur le Rohan-Soubise. En 1780 Rouergue est dirigé sur Guingamp, d'où il se rend à Saint-Pol-de-Léon, et le 30 octobre, il s'embarque sur la flotte du comte d'Estaing pour passer en Amérique. Cette expédition trouva un contrordre en relâchant à Cadix et rentra à Brest en novembre 1782. C'était encore pour s'embarquer, et cette fois il passa réellement en Amérique ; mais la guerre était à peu près terminée lorsqu'il mit le pied au Nouveau Monde, et il était de retour à Brest le 4 avril 1783. Après un court séjour à Brest et à Guingamp, Rouergue se rendit à Thionville en juillet 1783. Depuis, il est allé à Avesnes en novembre 1787, à Poitiers en avril 1788, à Auray en juillet 1788 et à Quimper en avril 1789. Le 2e bataillon fut embarqué à Brest pour la garnison des vaisseaux. Le 1er quitta Quimper le 16 mai 1791 pour aller à Blois, où il fut rejoint le 18 août par le 2e bataillon.[22]"

1789 : le début de la Révolution

Pierre de Blandinières avait atteint la quarantaine quand la Révolution a éclaté.
Lors des Etats Généraux du Quercy, un Lanies de Blandinières est présent (aucun prénom reccueilli ne se rapproche du patronyme « Laniès » à moins qu'il s'agisse de la branche de Verdun-Rivière ou d'une mauvaise transcription de « Lalande », patronyme du frère aîné de Pierre de Blandinières). Il est possible qu'ils aient été convoqués à Toulouse plutôt qu'à Cahors, on ne trouve pas trace de procuration donnée par eux pour les États généraux du Quercy.

Les incidents au Régiment de Rouergue : l'exil 1790 ou 1791 ?

Son dossier de pension au Service Historique de la Défense, indique qu'il sert dans l'armée des Princes à compter du 1er janvier 1791. Mais il s'agit d'une reconstitution de carrière. Les documents conservés dans le fonds Grouvel, aux Archives du château de Chantilly (château des Condés), sont plus précis : ils indiquent que Pierre de Blandinières a émigré le 20 décembre 1791[23]. L'on est pas en mesure de dire ce qui a précisément motivé son émigration, mais le régiment de Rouergue, comme d'autres, connut de sérieux problèmes au début de la Révolution.

En 1790, deux administrateurs du département du Finistère (le régiment est stationné à Saint-Pol-de Léon) dénoncent à l'Assemblée nationale, le colonel du régiment (le comte de Toulongeon) pour avoir, dans

[21] SHD, GR 2 Y F 153181.
[22] Général SUSANE, Histoire De L'infanterie Française, Librairie militaire J. Dumaine – Paris 1876, TOME 4 - Pages 267-275, ancestramil.
[23] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.

C. LENGLET

l'espace de deux jours, congédié plus de 60 soldats (pour une raison inconnue)[24]. Des soldats du régiment s'adressent eux-aussi à l'Assemblée. L'on ne sait quelle fut l'issue de cette première affaire. En 1791, se produit une série d'incidents plus sérieuse : les 12 & 13 juin, l'Assemblée avait pris un décret ordonnant que les troupes prêtent le serment à la Constitution. Six officiers d'une partie du régiment refusèrent de le prêter (leurs noms ne sont pas indiqués) alors qu'il n'avait pas été publié. Il ne fut publié avec la formule que le 22. Le 4 juillet, lors de la fête de la Fédération à Saint-Pol-de Léon, la municipalité requiert la prestation de serment. Les 6 officiers se présentent pour le faire, ce que la municipalité refuse. Le régiment au complet est à Blois en août 1791. D'autres insubordinations se produisent et le commandant est contraint à des sanctions disciplinaires : il convoque un conseil de discipline dans les règles. La municipalité s'en mêle ainsi que le administrateurs du département. Certains officiers rédigent alors une petition qu'ils font passer à l'Assemblée via la Société des Amis de la Constitution, où, tout en redisant leur loyauté au pouvoir, ils refusent que les militaires, placés sous le commandement suprême du roi, soient soumis à des mesures des autorités civiles (là encore on a aucun nom). Ce que l'Assemblée entérine. Tout semble rentrer dans l'ordre, ce qui est redit à l'Assemblée le 23 septembre.
Le régiment de Rouergue n'est pas le seul à connaître des actes d'insubordination. A tel point, que pour pacifier les choses, l'Assemblée prend un décret le 14 octobre de la même année amnistiant tous les délits militaires à compter du 1er juin 1789[25]. Malheureusement, le décret fut mal ou pas exécuté et quatre soldats restèrent emprisonnés dans les prisons de la ville, à Blois. En octobre 1791 (le 26), nouveau rapport à l'Assemblée : des 4 soldats, seul un a été libéré et on lui a enjoint de quitter la ville, le chassant, ce qui le privait immédiatement du bénéfice de ses 21 ans de service (ce n'est pas Pierre de Blandinières). La municipalité refuse d'élargir les trois autres, malgré les instructions du Ministre de la Guerre et l'intervention personnelle d'un député à l'Assemblée. L'affaire est confiée au Comité militaire. Il est certain que, pour un officier, la situation devait être assez inacceptable et la confiance dans les autorités fortement entamée.

Quelles qu'en soient les raisons, Pierre de Blandinières quitte son régiment en décembre 1791 ; le seul élément précis dont on dispose est la déclaration de sa mère en 1793, qui indique que son fils était à « plus de 150 lieues » d'elle lorsqu'il a émigré. Il était à Blois en 1791. La date à laquelle il a émigré est le 20 décembre 1791[26]. Au début de 1792 à Montauban, on le croit parti à Paris. Il a déjà quitté la France.

La fuite de Pierre de Blandinières

On trouve deux lettres d'un Pierre de Blandinières dans un ouvrage de Pierre Vaissière[27] de 1907, « Lettres d'aristocrates, La Révolution racontée par des correspondances privées »: les deux sont adressées à la comtesse de Bussy et sont datées de janvier et février 1792. Les dates de ces courriers ne sont pas totalement en accord avec celles portées dans le dossier de calcul de la pension de Pierre de Blandinières, mais concordent avec celles portées dans les documents du Fonds Grouvel. C'est pourquoi, pour nous, l'auteur avec une très haute probabilité est bien Pierre Louis de Blandinières, puisqu'il souhaite immédiatement s'engager dans les forces armées. (Nous n'avons trouvé qu'un autre Pierre de Blandinières, émigré. C'est un lointain cousin qui était procureur à Perpignan et impliqué dans une tentative royaliste impliquant un régiment en décembre 1791.) Ces lettres présentent de toute façon l'intérêt du témoignage d'un émigré.

Note sur la comtesse de Bussy : Pierre Vaissière indique qu'il s'agit de Louise Antoinette Fargeon, épouse d'Antoine François Aimé de Mignot, comte de Bussy, émigré, condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire, le 9 Floréal de l'An II. Son mari fut activement contre-révolutionnaire, adversaire déclaré dès le début de la Révolution, rejoignit l'Armée des Princes et mourut en émigration. Les lettres de Pierre de

[24] Table des matières des noms de lieux et des noms de personnes, contenus dans les procès verbaux des séances de l'Asssemblée constituante du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791 inclusivement, T. 4, Imprimerie Nationale, An XIV, p. 590. Remarque : les soldats congédiés perdaient tout droit à pension.
[25] J. MADIVAL and E. LAURENT, et. al., eds. Archives parlementaires de 1789 à 1860: recueil complet des débats législatifs & politiques des Chambres françaises. Paris: Librairie administrative de P. Dupont, 1862, T.34, p 292. http://purl.stanford.edu/qr254wd8880
[26] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.
[27] Pierre VAISSIERE, Lettres d' « aristocrates » La Révolution racontée par des correspondances privées, 1789-1794, Paris, Perrin, 1907.

Blandinières publiées sont conservées aux Archives Nationales, dans les papiers confisqués à la comtesse de Bussy[28] .

La première lettre, datée d'Ath en Belgique le 2 janvier 1792, raconte son voyage vraisemblablement entre Paris et la Belgique. A la fin de décembre 1791, le mouvement d'émigration s'est considérablement renforcé et il indique que Cambrai, sur le trajet, voit passer jusqu'à 52 voitures en une même journée (soit entre 150 et 200 personnes).
Pierre de Blandinières cherche dès son arrivée à intégrer l'armée en formation et déplore de n'avoir pas rencontré à son arrivée d'officiers de sa province qui auraient pu répondre de lui (il en fallait deux.) Il réussit dans son entreprise très rapidement puisqu'il signe son premier courrier en tant qu'appartenant au « régiment de Lorraine ».
Son trajet : Cambrai, Tournai, Ath en Belgique, Mons où il retrouve des connaissances, il doit partir pour Trêves et demande à Mme de Bussy de lui écrire à Coblentz où il passera. La vie d'errance d'un officier de l'armée contre-révolutionnaire a débuté.

Le 2 février, il est à nouveau à Ath et répond à une lettre de la comtesse : il affirme sa détermination, qui l'a conduit, malgré des conseils, à ne pas aller voir sa famille avant son départ pour se concerter avec elle. Il témoigne également de la grande confusion qui règne au sommet de l'état-major de ces forces armées. Il parle de « politique incroyable dans tout ce qu'on fait, et les ordres se succèdent en sens contraire avec la plus grande rapidité.» Néanmoins, il s'attend à ce que son régiment se mette très bientôt en marche pour partir vers Anvers.

Ces lettres témoignent des sentiments ambivalents d'un noble, contraint de se joindre à des forces armées à la veille d'attaquer son pays : « Et ! comment pourrois-je être heureux, quand ma malheureuse patrie est déchirée de toutes parts ! S'il me reste un motif de consolation, c'est de n'avoir point méconnu le chemin de l'honneur. » écrit Pierre de Blandinières.

Les armées des Princes et de Condé

Pierre de Blandinières intègre donc l'armée des Princes avec le grade de capitaine au 1er janvier 1791.
Il y sert en 1791 et en 1792.

En 1792, il fait la campagne en tant qu'officier du régiment de Viennois, comme chef d'escouade dans l'armée de Bourbon[29].

Il rejoint l'armée de Condé le 29 août 1793, dans la compagnie n° 6 des chasseurs nobles[30]. Il n'est pas dans notre propos de raconter dans le détail l'histoire de l'armée de Condé. Rappelons simplement qu'elle exista de 1791 à 1801, d'abord financée par les Princes de Condé eux-mêmes et des dons de souverrains (Catherine II de Russie se montra généreuse), très rapidement placée sous les ordres de puissances étrangères et financée par elles : l'Angleterre, la Russie. En 10 ans, elle parcourut l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, allant jusqu'en Pologne et en Russie, participant à tous les combats des armées coalisées contre celles de la République.
Tous les auteurs s'accordent sur le dénuement de ces troupes, leur indiscipline (la plupart étaient d'anciens officiers), leur bravoure et leur dévouement au Prince de Condé, lequel finança cette armée tant qu'il eut de l'argent et resta parmi ses soldats jusqu'au dernier moment, le licenciement en mars 1801. Ils combattaient dans des conditions matérielles difficiles (les Autrichiens, par exemple, ne leur donnaient ni cartouches, ni hopitaux de campagne), l'argent des soldes manquant souvent. Un auteur précise qu'en 1792, « chaque engagé dans l'infanterie perçevait 45 livres, dans la cavalerie 75. Les plus riches étaient invités à abandonner leur solde à la caisse au profit des plus pauvres[31]. » L'écrivain Châteaubriand qui y combattit

[28] Les lettres se trouvent aux Archives nationales dans le fonds des Papiers privés tombés dans le domaine public, papiers séquestrés d'émigrés ou de condamés. Cote : T 695, Papiers de Pierre Blanchard, de Boucher Duclos, de Brichard, de Louise Antoinette Fargeon, comtesse de Bussy et de Barbère de Boissaison. Il y a peut-être d'autres lettres de Pierre de Blandinières.
[29] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.
[30] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.
[31] Ernest DAUDET, Histoire des Conspirations royalistes du Midi sous la Révolution, Hachette, 1881, p. 117.

C. LENGLET

quelques temps, l'a évoquée dans plusieurs de ses ouvrages. Sa vision ne devait pas être très éloignée de celle de Pierre de Blandinières et de ses frères d'armes. Selon lui, « A la fin de la monarchie, les gentilshommes français redevinrent ce qu'ils avaient été au début de cette monarchie, […] Ils rajeunirent leur noblesse dans ses sources, c'est-à-dire dans les combats […] L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissait les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchait sans discipline : généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissaient presque plus ; au feu, elle serrait les rangs et s'alignait sous le boulet ennemi[32]. »

La bataille d'Oberkamlach le 13 août 1796

Elle oppose, non loin du Danube, les troupes républicaines avec à leur tête Moreau et Jourdan, et en face, les Autrichiens commandés par l'archiduc Charles et l'armée de Condé : celle-ci est organisée en trois groupes : l'un sous le commandement du duc d'Enghien, le deuxième sous les ordres de M. de Salgues, et le troisième, directement sous le commandement du Prince de Condé, qui comprend l'infanterie noble où combat Pierre de Blandinières. L'armée de Condé, sous les ordres des Autrichiens se replie progressivement devant les forces commandées par Moreau. Le prince de Condé, dispose de 5 à 6 000 hommes, Moreau de 12 000. D'après un contemporain, acteur, le comte de Puymaigre, les Français combattants de chaque côté, commençaient à se témoigner des marques de respect mutuel, éviter les attaques inutiles[33]. La relation entre les ennemis se modifiait. Cet état de fait aurait déplu aux Autrichiens, venant encore altérer des rapports difficiles entre l'armée de Condé et l'armée autrichienne, qui l'acceptait fort mal. Accusé plus ou moins ouvertement de lâcheté par l'archiduc et sur l'insistance d'un général autrichien, Condé prépare une offensive de nuit, devant traverser la rivière Kamlach pour affronter les républicains. Elle tourne mal pour les royalistes, qui se battent pied à pied. Il perdront plus de 160 hommes et devront compter plus de 400 blessés. Or, c'était une bataille inutile, qui n'a rien apporté dans la campagne. Les républicains perdront un millier d'hommes[34].

René Bittard des Portes, qui raconte la bataille dans son Histoire de l'armée de Condé, donne la liste des tués et des blessés : on trouve Pierre de Blandinières dans le 2ème compagnie de l'infanterie noble, ce que confirme son dossier. Il est blessé à la cuisse[35]. Sa blessure lui vaut d'être fait Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis le 20 août 1796.[36]. Il est promu chef de section.

La suite de la carrière de Pierre de Blandinières

A partir de 1797, l'armée de Condé passe sous le contrôle de la Russie.
En avril 1798, il est chef d'escouade de la compagnie n° 2, en juillet 1800, il est à nouveau chef de section.
On retrouve le chevalier de Blandinières dans l'armée de Condé ; au moment de la dissolution de celle-ci, en 1801 comme en témoigne « l'Etat général du corps de Condé lors de sa dissolution en 1801 », il appartient à la deuxième compagnie du Régiment noble à pied, où il est chef de section.[37].
Il demande de Schönstein (en Prusse), où se trouve l'armée de Condé au moment de son licenciement, le grade de capitaine : il peut justifier de 37 ans 7 mois et 7 jours de service et une blessure. Ses services sont certifiés[38].

Le sort des Blandinières restés à Caussade ou à Cantemerle

1790 : Les troubles en Quercy

Dans la conjoncture nationale, depuis la crise de 1788 (où la récolte a été particulièrement médiocre) se conjugent plusieurs phénomènes qui vont amener en 1789 La Grande Peur et dans les premiers mois de

[32] CHATEAUBRIAND, Œuvres complètes, volume 4, Paris 1839 (Mémoires sur le duc de Berry).
[33] René BITTARD des PORTES, Histoire de l'armée de Condé pendant la Révolution française (1791-1801) : d'après les archives de l'état, les mémoires d'émigration et des documents inédits, Dentu, Paris, 1896, p. 266, Université du Connecticut, Archive.org.
[34] Idem.
[35] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.
[36] Son acte de décès le précise et la notice biographique conservée aux archives des Condé (musée de Chantilly) également.
[37] le marquis D'ECQUEVILLY, Campagnes du corps sous les ordres de Son Altesse Sérenissime Mgr le Prince de Condé –Paris 1818 … T2, p. 196.
[38] Archives du château de Chantilly, 1 – GR – 066.

1790, en Quercy comme dans le Périgord, le Limousin et l'Auvergne, une vague de violences. Elles sont spécifiquement dirigées contre les représentants de la féodalité, détruisant le fragile équilibre entre seigneurs et paysans. Les raisons sont : crise alimentaire, fortes incertitudes politiques, et bouillonnement ininterrompu des idées depuis la réunion des États Généraux, largement diffusé même dans des provinces reculées. Il faut se souvenir que la plupart des paysans étaient analphabètes ou illettrés, ne maîtrisaient pas le français et que l'information se diffusait au sein de cette population essentiellement par l'oralité ce qui permettait toutes les déformations ; c'est particulièrement important pour les évolutions législatives, par définition écrites, inaccessibles aux habitants des campagnes sans explications. Les rumeurs circulaient en tous sens et il était aisé de se livrer à des manipulations diverses.

Pour comprendre les faits, il faut savoir qu'en Quercy, les rentes étaient payées en nature au moment des récoltes, exprimées en quantité de céréales : en période de mauvaise récolte, elle s'alourdissaient pour le paysan. S'il ne pouvait régler en août, le seigneur pouvait exiger un paiement en espèces au moment des foires les plus proches de l'été. La récolte de 1789 est tout juste médiocre, suivant celle, catastrophique de 1788. Tout est réuni durant l'hiver 1789-1790 pour que des paysans cherchent à se délivrer d'engagements trop lourds alors que la crise agricole a déjà détruit une partie de leur capital d'exploitation (le bétail, les bovins en particulier[39].) D'autres part, les paysans savent maintenant que si, le 4 août 1789, les privilèges ont été abolis, il va falloir indemniser les nobles et les modalités d'indemnisation sont maintenues connues. Les violences se déroulent en gros entre le 15 décembre 1789 et le 15 février 1790. Des châteaux sont attaqués par des bandes en armes qui réclament le plus souvent les titres établissant la propriété de droits seigneuriaux pour les détruire, obtiennent par la force le remboursement des sommes payées, ou l'abandon des poursuites contre ceux qui n'avaient pas payé. Surtout, ils se « payent en nature », emportant céréales stockées, nourriture … Les agresseurs s'attaquent également aux possessions « de luxe » trouvées dans les lieux. C'est l'aspect de « lutte des classes » de ces désordres.

On dispose d'un témoignage d'un contemporain : l'ouvrage de 1790 de l'abbé de Mondésir, témoignage presque direct puisque publié au moment de la formation de la Garde Nationale de Montauban, donne un récit détaillé : il recense les châteaux attaqués et pillés dans plusieurs provinces, dont le Quercy. D'après Mondésir, « Le Château de Cantemerle, dont M. de Blandinières est propriétaire a été un des plus maltraités : sa femme, sa sœur, sa mère, obligées de fuir à demi-nues, ont failli perdre la vie ; deux cents Brigands y ont séjourné trois jours ; deux fois, ils y ont mis le feu, deux fois il a été éteint ; mais son argent, ses meubles, ses papiers, rien n'a été sauvé[40]. ». On est au début de 1790 (vraisemblablement en février). L'abbé précise que « … la crainte et les remords se sont emparés des Paysans : les Pasteurs ont fait retentir les églises de leurs plaintes, et l'on restitue tous les jours partie des effets volés. »

La Révolution atteint donc directement, violemment et personnellement les de Blandinières dès son déclenchement. Cet événement éclaire l'opposition, constante et marquée de la mère de Pierre de Blandinières, consignée plus tard dans les dossiers de reclus à Montauban. L'on ignore si Pierre de Blandinières fut tenu au courant de ces événements, mais c'est probable.
Le parcours des de Blandinières restés dans le Quercy après l'émigration de Pierre de Blandinières présente évidemment de grandes similitudes avec celui d'autres familles nobles du Quercy ; ils furent confrontés au statut d'émigré déclaré de leurs proches par les autorités.

1792

Le nom de Pierre de Blandinières figure sur la liste des émigrés du disctrict de Montaubant dès le début de 1792. Le 9 février, l'Assemblée décide que les biens des émigrés sont confisqués. Dans l'élaboration des listes d'émigrés faite dans le Lot, on trouve trace de Pierre de Blandinières, en date du 12 avril 1792 : il est « réputé être à Paris, ayant quitté son domicile de Montauban[41]. » Dans un second temps Le 15 août 1792, l'Assemblée, pour lutter contre l'émigration, décide par décret que les pères, mères, enfants

[39] Voir sur ce sujet, l'article de Jean BOUTIER, Jacqueries en pays croquant. Les révoltes paysannes en Aquitaine (décembre 1789-mars 1790), Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 34e année, N. 4, 1979. pp. 760-786. www.Persée.fr.
[40] Abbé PAUZE de MONDÉSIR, Histoire des brigandages commis dans le Limousin, le Périgord, l'Auvergne, le Rouergue, le Querci, l'Agénois, le Gascogne , le Languedoc, à la fin de l'année 1789 , au commencement de 1790, 1790, p. 32. Bnf/gallica.
[41] AD 82, Q 161.

C.LENGLET

d'émigrés sont consignés dans leurs municipalités sous surveillance des officiers municipaux : Les de Blandinières (mère et fille, Rose la cadette n'est pas mariée) sont « recluses » (assignés à résidence) à Cantemerle tout comme beaucoup d'autres dans la généralité de Montauban. Pierre de Blandinières, étant soupçonné d'émigration, sa mère est immédiatement classée dans la catégorie des suspects et le restera, ses opinions étant ouvertement contre-révolutionnaires..
Pierre de Blandinières est maintenu sur les listes d'émigrés.

1793-1794

Barthélémie de Blandinières a fait partie des quelques 560[42] reclus du Tarn et Garonne. Elle a été recluse à son domicile, à Cantemerle, au moins dans un premier temps, « en raison de son âge et son infirmité[43] » (elle est âgée de soixante dix ans). Sa fille Rose est recluse avec elle. Le 2 juin 1793, elle est toujours recluse puisqu'elle est la mère d'un émigré.
Le 26 Nivôse de l'An II (15 janvier 1794), on effectue une saisie au domicile que Pierre de Blandinières occupait à Montauban, 9 rue du Collège au premier étage.
La prisée est modeste : du mobilier essentiellement, dont 6 chaises recouvertes en soie rouge[44] . Barthélémie de Blandinières assiste à la saisie et tente de l'empêcher : elle affirme que ce qui se trouve dans l'appartement est réservé à son usage, son fils aîné d'étant engagé par contrat de mariage à la nourrir et à la loger. Sa protestation, qu'elle n'est pas en capacité de prouver sur l'instant, est enregistrée au procès-verbal, mais n'empêche rien. Au printemps 1794, sont établis les dossiers individuels des reclus par le Comité de surveillance de Montauban. Il y est indiqué que Barthélémie de Blandinières est âgée de 74 ans, mère de 7 enfants (3 filles et 4 garçons), qu'elle est enfermée à Montauban depuis le 30 ventôse (20 mars 1793) pour « suspection » ainsi que sa fille. Dans la colonne portant sur le « caractère et les opinions politiques », l'on trouve « caractère hautain, aristocrate en toutes époques de la Révolution, ex-noble, mère d'émigré. » Les revenus, plutôt modestes, des deux femmes sont indiqués : 800 livres pour la mère « avant et depuis la Révolution » (vraisemblablement la pension de son mari) et 500 pour sa fille Rose, âgée de 28 ans.

En juillet 1794, Mme de Blandinières écrit au Comité de surveillance de Montauban pour protester et réclamer les motifs de sa réclusion et celle de sa fille Rose. Elle précise : « Pierre est mon fils cadet, âgé de 45 ans, ne cohabitait plus depuis plus de douze ans avec moy et qu'il était à plus de 150 lieues de moy quand il a émigré[45]… ». Elle demande comment elle aurait pu l'aider. L'on n'a pas la réponse qui lui a éventuellement été adressée. L'on sait que Pierre de Blandinières a émigré sans prévenir sa famille, laquelle est bien en peine de se défendre de complicité, mais est informée de ce qui lui est arrivé.

Un arrêté du Comité de Sûreté Générale de la Convention en date du 14 Nivôse de l'An III (3 janvier 1795) met en liberté plusieurs reclus des deux sexes. Barthélémie de Blandinières et sa fille font partie des personnes libérées. L'on ne dispose pas d'autres éléments sur la manière dont les de Blandinières vécurent à travers la Révolution. Il ne semble pas que les biens aient été vendus (ce qui est logique, puisque Pierre de Blandinières était un cadet) : nous n'avons pas trouvé de trace des de Blandinières dans les dossiers d'indemnisation après la Révolution, ni dans les états de biens d'émigrés. Les recherches dans l'état civil indiquent que Mme de Blandinières n'est morte ni à Cantemerle, ni à Caussade durant et juste après la Révolution.

Consulat et Empire

Pierre de Blandinières, démobilisé à 50 ans, est rentré à Caussade on ignore quand. En 1807, le registre civique de Caussade, qui liste les électeurs, indique que Blandinières aîné est propriétaire d'une maison et

[42] Chiffre avancé par l'historien Daniel Ligou dans les articles qu'il a consacrés à ce sujet dans le Bulletin de la société archéologique du Tarn et Garonne.
[43] AD 82, L 98.
[44] AD 82, Q 117.
[45] AD 82, L98.

C.LENGLET

Blandinières cadet (Pierre Louis ?) loge dans la maison Delhuc. Il serait donc bien rentré d'exil, installé à Caussade. En 1811, il réside à Cantemerle, il assiste à un mariage de proche famille à Rabastens[46].

Il est inscrit sur le registre des pensions pour les années de 1801 à 1817 ainsi que son frère curé et deux de ses sœurs (les religieuses). Sa pension lui est versée à compter du 1er octobre 1814[47]. Il bénéficie d'une certaine aisance matérielle en comparaison des membres de sa fratrie (hormis l'aîné Accurse dont on ne sait rien) : sa pension se monte à 1 295 francs après 38 ans 10 mois et 12 jours de service. Son frère Victor, curé (on ignore où) en perçoit 267, sa sœur Clarisse, 200 et Marie Jeanne Henriette, 167. Les trois religieux de la fratrie se trouvent en Haute Garonne, à Nöé/Muret pour Victor et Jeanne Henriette et Toulouse pour Clarisse[48]. Pierre de Blandinières est domicilié à Caussade.

La Restauration

Accurse Barthélémy de Blandinières, son frère aîné, meurt à Caussade, le 26 juillet 1819, âgé de 71 ans[49]. Pierre de Blandinières fera partie des adjoints nommés par Louis XVIII, puis Charles X à Caussade.

le 1er mandat 1821-1826 aux côtés d'Alexandre de Guintrand.

L'on ne connaît pas les modalités de choix des maires et adjoints : le maire, Alexandre de Guintrand appartenait à la noblesse locale, fut activement contre-révolutionnaire à Toulouse et venait d'effectuer un mandat à la mairie de Lapenche, village voisin de Caussade, seigneurie de sa famille avant la Révolution et où elle possédait toujours le château. Pierre de Blandinières le rejoint en tant qu'adjoint à partir de mai 1824[50]

2ème mandat 1826-1831 aux côtés de Jean Limayrac.

Pierre de Blandinières est à nouveau adjoint. Jean de Limayrac est médecin à Caussade, d'une famille royaliste durant toute la Révolution (un Limayrac était chapelain à Cantemerle avant la Révolution). Il est vraisemblable que Pierre de Blandinières était aux côtés du maire pour accueillir la duchesse de Berry, belle-fille de Charles X et mère de l'héritier du trône, lors de son passage dans la ville, le 25 septembre 1828.

Il n'achève pas ce mandat. Il meurt à Molières, sûrement au château de Cantemerle, à 78 ans, le 12 novembre 1829 ; « vivant de ses rentes, célibataire, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis[51] » (il est alors habitant et domicilié à Caussade). Il ne verra pas la Révolution de 1830 et la fin des Bourbons au pouvoir.

4. Les de Blandinières à Caussade après 1830

Hormis son frère curé, il semble les autres membres de la famille soient restés établis à Caussade. Ils y sont encore en 1840, puisque Marie d'Amelot , veuve de M. Barthélémy de Blandinières (mort en 1819) et belle-sœur de Pierre, décède cette année là, en sa maison de Caussade, âgée de 79 ans[52].
Victor de Blandinières est curé de Caussade à partir de 1826[53] ; en 1827.[54] Il l'est toujours en 1834,[55] en 1836[56] Il décède cette même année le 28 octobre à Caussade.

[46] Colonel de BOURDÈS, ,La famille de Clausade dans le Tarn, Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, Toulouse, 1906-1909, p.332.
[47] SHD, GR 2 Y F 153181.
[48] SHD, GR/2YF Volume 2. Numéro de dossier de Pierre de Blandinières : 153181.
[49] AD 82, 6 E 037-18, p. 23.
[50] AM Caussade, registre des délibérations.
[51] AD 82, 6 e 113-22, p. 20.
[52] AD82, Etat civil de Caussade.
[53] Chanoine O. BOSC Le culte catholique à Caussade (des origines à nos jours) Centenaire Eglise paroissiale 1882-1982 p 62
[54] CHATILLON – Almanach du Clergé de France pour 1827 – Paris Guyot et Scribe, 1827 p 295
[55] GAUTHIER FRERES - Id. Edition de 1834 Paris, 1834 p 213
[56] CLERGY- Id – Edition de 1836, –1835

C.LENGLET

Jeanne Henriette de Blandinières décède à Caussade le 27 décembre 1840[57], âgée « d'environ 90 ans », « religieuse de Sainte Claire ». L'on ignore où est quand est décédée Clarisse tout comme l'on a trouvé aucune trace de Rose après la Révolution.

Par un acte notarié du 13 juin 1837, Victor et Henri (marquis) de Blandinières (les deux frères neveux de Pierre de Blandinières) et leur mère, « dame veuve de Blandinières » (Marie d'Amelot) achètent des domaines à Molières[58].

En 1839, naît à Caussade, Victorin Accurse Mathurin Louis de Blandinières, fils d'Henry de Blandinières (donc, petit-neveu de Pierre Louis). Enseigne de Vaisseau, il est démissionnaire en 1869. L'on sait simplement qu'il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1867. Il décède en 1904[59] dans son château de Labarthe Bleys (près de Cordes dans le Tarn).

5. Epilogue

La trace des de Blandinières « de Caussade » se perd là. Toutefois le nom étant assez répandu dans le Tarn et Garonne, il est certain que des descendants de cette famille vivent toujours dans la région. Pour l'annecdote, l'actuel propriétaire du château de Cantemerle nous a indiqué que la tradition familiale maintient que les de Blandinières sont toujours propriétaires d'une minuscule parcelle de quelques mètres carrés dans la propriété. Elle serait portée sur les actes, mais personne n'est capable de la localiser. Il peut s'agir d'un cimetière privé, bien que les de Blandinières aient été catholiques (celui des Dayrac que les de Blandinières auraient entretenu ?).

L'actuelle école du Sacré Cœur se trouve dans l'hôtel de Belcastel-Montvaillant, devenu à une date indéterminée, mais avant 1833, propriété des de Blandinières. Nos recherches n'ont pas permis de déterminer si cette dernière famille est à l'origine de, ou a joué un rôle dans la fondation d'une école confessionnelle dans ces bâtiments[60].

6. Note les Mousquetaires du roi racontés par le Général Susane à la fin du XIXe

Ils font partie des troupes directement et personnellement attachées à la personne du souverrain qui comprenaient : quatre compagnies de gardes du corps (la 1ère était dite « Ecossaise », les gendarmes de la garde, les chevau-légers de la Garde et enfin deux compagnies de Mousquetaires : les gris et les noirs.

« La 1ère compagnie des mousquetaires, des mousquetaires gris, comme l'usage s'établit de les appeler, a été crée le 10 janvier 1657, […]Les compagnies de mousquetaires ont pris part à toutes les actions de guerre de la Maison rouge sous Louis XIV et Louis XV. Le deuxième capitaine des mousquetaires gris, tué en 1673 devant Maëstricht, est le héros d'un célèbre roman d'Alexandre Dumas, plein de couleur historique, sinon de vérités historiques. C'est ce même D'Artaignan, alors sous-lieutenant dans la compagnie, qui avait été chargé d'arrêter le surintendant Fouquet, et qui s'était acquitté de cette mission à Nantes, le 5 septembre 1661. […]La compagnie de mousquetaires gris avait son quartier à Paris, au faubourg Saint Germain, rue du Bac, hôtel et marché de Boulainvilliers.[61]."

Les Mousquetaires noirs : « Le cardinal MAZARIN s'était donné pour garde, probablement à son retour d'exil, en 1651, une compagnie de mousquetaires à pied que commandait M. de MARSAC. Il la transmit en héritage à Louis XIV en 1661. En 1663, le roi, à court de cavalerie, monta cette compagnie pour l'envoyer au siège de Marsal. […]Les mousquetaires noirs logeaient dans un hôtel de la rue de Charenton, au faubourg Saint-Antoine.[62] (à Paris)»

[57] AD 82, Etat Civil de Caussade.
[58] Journal du Palais, 1851, p. 107.
[59] Ministère de la Culture, base Léonore des titulaires de la Légion d'Honneur.
[60] L'école ne possède pas d'archives suffisamment anciennes, le collège Saint Antoine non plus, le diocèse a un historique de propriété immobilière qui remonte jusqu'à 1938, la congrégation qui l'a longtemps tenue est repartie sur Rodez et les sources locales n'ont pu nous aider.
[61] Général SUSANE, La Maison Du Roi Compagnies Des Gardes Du Corps, Paris, Librairie J. Hetzel Et Cie,1874, ancestramil.
[62] Idem.

C. LENGLET

Les Mousquetaires du roi sont supprimés dans la vague de réformes (décembre 1775) du Comte de Saint Germain, ministre, qui s'efforca de renforcer et rationaliser l'armée française. Ils sont licenciés un an plus tard. Les deux compagnies seront brièvement ressucitées sous la Restauration.

Un échange de correspondance entre un candidat à l'intégration et le marquis de Jumilhac, à la tête des Mousquetaires gris en 1746, est très clair sur les conditions imposées en particulier sur la nécessité d'être noble depuis plus de trois générations et d'avoir de confortables revenus à côté de la solde : « A Jumilhac ce 21 mars 1746
J'ay reçu Monsieur votre lettre du 24 de février, ou vous me témoignés le désir que vous avés d'entrer dans la première Compagnie des Mousquetaire, je l'agrée avec plaisir pourvu que vous ayés de quoy vous y soutenir et que vous soyés gentilhomme ou de personnes vivant noblement depuis trois générations. Je suis obligé d'entrer dans ce détail par le silence que vous gardés a ce sujet.
Sy vous n'avés environs 1500 livres de revenus et autant à mettre en équipage ou cheval pour votre entrée dans le corps il ne faut pas que vous y pensiés.
Sy vous etes en état de remplir ce que je vous marque vous pouvés arriver à Paris dans le courant du mois prochain pour plus long délai et je vous recevrés.
Je suis très parfaitement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.
Jumilhac[63]. »

PS : le candidat réunissait les conditions puisqu'il fut intégré et dut acheter un cheval gris.

7. Remerciements

France Dellerie, qui a fourni un important travail de recherche dans les registres d'état civil sans lequel il n'était pas possible de retracer l'histoire de cette génération de Blandinières.
Mme Ferrez-Lehnhard, à la Bibliothèque du Musée Condé de Chantilly, qui m'a aimablement aidée dans mes recherches et communiqué les éléments sur Pierre de Blandinières conservés dans le fond Grouvel.
Pierre Danès, qui a consulté pour moi le dossier de Pierre de Blandinières au Service Historique de la Défense à Vincennes et l'association Ancestramil, dont le travail de transcription de divers ouvrages fut d'un grand apport dans cet article.
Madame Vandercam, propriétaire du domaine de Bellechasse à Vaïssac.
M. Prévôt pour son accueil à Cantemerle.

C. LENGLET

[63] http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article2257, consulté en février 2015.